



©Jean-Bernard FAIVRE, architecte des Bâtiments de France - STAP40

Cathédrale Saint Jean-Baptiste, Aire-sur-l'Adour, Landes (40)

Détail d'une cloche de la cathédrale en 2012.

Dissimulées dans les édifices religieux, les cloches émettent des sons très différents et ce en fonction des techniques utilisées pour les faire sonner.

Avec le tintement, la cloche ne bouge pas. Elle résonne par frappe manuelle avec un maillet, ou électriquement avec un marteau de tintement. On obtient le même résultat en manipulant le battant. Le nombre des frappes et la fréquence sont variables.

Dans la volée, en revanche, la cloche est mobile. Installée avec un joug pour permettre le balancement, elle produit des sons différents. Le mouvement est impulsé par un sonneur ou, plus fréquemment, par un moteur.